



## Code promo validé 2 fois avis

Par **Jeanjean44650**, le **01/11/2023** à **04:43**

[color=#000000;]Bonjour,[/color]

[color=#000000;]J'ai besoins de vos lumières.[/color]

[color=#000000;]Suite a une commande sur un site, un code promo de 50% était valable. J'ai lu sur un site de bons plans, que le code promo était valable deux fois. Je l'ai donc entré 2 fois ce qui me faisait donc du 100% de réduction soit la gratuité du produit.[/color]

[color=#000000;]La commande a été confirmé et livré.[/color]

[color=#000000;]Qu'est ce que je risque ?[/color]

[color=#000000;]Merci de vos réponses[/color]

Par **jodelariege**, le **01/11/2023** à **08:30**

bonjour

lire l'article ci dessous:

"<https://www.leparisien.fr/guide-shopping/conso/codes-promo/comment-cumuler-2-codes-promo-29-04-2023-KFV56A3NRJBI3JF2M4P3FTRARU.php>"

le magasin ou site peut accepter deux codes promo différents mais pas multiplier le **meme** code promo ..... il faut lire les conditions générales de vente car certains magasins acceptent plusieurs code promo d'autres n'acceptent qu'un seul code promo à la fois

dans votre cas le magasin risque de vous demander de payer les 50% car vous n'avez pas utilisé 2 codes promo différents mais multiplié par 2 le meme code promo